# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 JUIN 1891. 64me Année



L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Denis,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 12 JUIN 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.


VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No. 60 rue du Canal: Un assortiment complet de bottes et Souliers.

## Les dangers que court la Nouvelle-Orléans.

Les campagnes de la Louisiane font des progrès constants, cela est évident—tandis que la Nouvelle-Orléans reste stationnaire, quand elle ne rétrograde pas, quand elle ne voit pas se raleutir son activité et diminuer le chiffre de ses affaires. C'est que, jadis, elle était le centre, à peu près unique, de tout le trafic de la Vallée du Mississippi, et que, depuis lors, chacun des Etats environnants n'a rien épargné pour lui enlever une partie de ce commerce et s'en approprier les bénéfices ; c'est que, de leur côté, ces campagnes, un peu trop exploitées, ont cherché à se débarrasser de ce joug, qui pesait trop lourdement sur leurs épaules, à diriger, elles-mêmes, leurs opérations, à devenir des centres d'activité manufacturière.

La révolution a commencé par les chemins de fer qui ont sillonné le pays, à droite et à gauche du fleuve et de notre métropole. Les produits de l'Ouest ont appris, graduellement, à suivre la route de l'Est, à aller se déverser dans les ports de l'Atlantique. Peu à peu, également, ils se sont accoutumés à prendre, soit la voie du Texas, soit celle de l'Alabama, tandis que nous laissions faire et que nous ne tentions aucun effort pour regagner le terrain perdu, pour ramener à nous le trafic qui s'en éloignait.

Ce ne sont plus seulement, à l'heure qu'il est, les "railroads" qui conspirent contre nous, mais les paroisses du sud-ouest de l'Etat. A force de démarches, de sollicitations, auprès du gouvernement général, elles ont obtenu que l'on s'occupât d'améliorer leurs cours d'eau. C'était leur droit absolu, et nous aurions mauvaise grâce à nous en offenser.

Il n'y aurait, d'ailleurs, à cela, que demi-mal; si, à l'embouchure de ces cours d'eau qui, tous, vont se jeter dans le Golfe du Mexique, il ne se trouvait pas quelques baies, à l'entrée ou au fond desquelles il est facile d'établir un ou deux ports, aux eaux profondes, pouvant servir de débouchés aux voies ferrées qui parcourent, dans tous les sens, ces régions. C'est ainsi que les différents systèmes Gould, Huntington, Watkins, qui sont, déjà, en pleine exploitation, ou en cours de construction, cherchent, de ce côté, à établir quelque port, soit à la passe Calcasieu, soit à la passe sud-ouest, à l'entrée de la baie de Vermillion, soit à la baie Berwick. Il n'y a plus à se faire d'illusion à cet égard : le danger est réel pour notre négoce; il est peut-être plus proche que nous ne pouvons nous l'imaginer.

Ce n'est pas encore tout. Il y a bien d'autres mésaventures qui nous menacent, ou dont nous sommes, dès à présent, victimes.

Autrefois, les presses n'existaient pas dans notre région ignorée louisianaise; chaque planteur était obligé de nous envoyer ses produits pour les faire passer sous nos puissantes machines; aujourd'hui, il s'en élève partout, et, à part des habitations, directement, pour l'étranger, des centaines de mille balles qui nous suivent pas toujours le cours du fleuve, mais le remontent et vont faire profiter nous ne savons combien de villes de la haute Vallée du Mississippi et de l'Ouest, des bénéfices qui nous revenaient de ce trafic.

Autrefois, on ne trouvait guère de moulins à riz qu'à la Nouvelle Orléans. C'était ici qu'affluaient, à l'état brut, les produits des rizières, descendant ou remontant le fleuve. A présent, vous trouvez, partout, de ces moulins qui travaillent le grain, tout aussi bien que le font les nôtres. N'avons-nous pas vu, dernièrement, un ou deux de ces industriels abandonner la ville et aller s'installer sur les lieux de production, dans la paroisse Acadie ou dans la paroisse Calcasieu?

Il y a quinze ans, toute la glace qui se consommait dans la Louisiane, sortait de la Nouvelle-Orléans, où elle arrivait du Nord. Qui ne sait que dans le sud-ouest de l'Etat, dans les Attakapas et le long des rives du fleuve, en remontant vers le Nord, on a construit une multitude de fabriques de glace qui rendent, pour ce genre d'alimentation, presque toutes nos campagnes indépendantes de la Nouvelle Orléans.

Enfin, quiconque eût, il n'y a pas longtemps encore, prédit que, bientôt, nos campagnes se couvriraient d'institutions de crédit, de banques nationales, avait provoqué, partout, un sourire d'incrédulité. Or, ces mêmes banques y abondent; il y en a, maintenant, dans toutes les parties de l'Etat.

Quel est, à l'heure qu'il est, dans notre région sucrière, le village qui ne possède pas sa fonderie, sinon, pour la construction des grandes machines, au moins pour leur réparation? Cette industrie n'y est encore que dans l'enfance, mais on va vite sur nos habitations, et si les choses continuent comme elles ont commencé, les deux, tiers des travaux qui se font encore ici, s'exécuteront dans nos campagnes.

Que nous restera-t-il donc, pour entretenir notre activité et nous faire vivre? La situation est grave, comme on le voit; il est temps de songer à y porter remède, de multiplier les industries qui nous échappent, par d'autres qui seront, elles-mêmes, aussi lucratives. Nous ne voyons d'autre voie à suivre, pour sortir des impasses où nous nous trouvons, que celle de la manufacture; c'est là, du reste, le seul moyen de salut.

WEST LOUISIANA RAILROAD COMPANY.—La réunion mensuelle des directeurs de cette Compagnie a eu lieu, ce soir, à Covington. La séance a été fort intéressante; nous dirons même qu'elle a eu plus d'importance que d'ordinaire.

Il a été fait à la Compagnie des demandes de prolongement de la voie dans de nouvelles directions, et nous ne pensons pas nous tromper en ajoutant que ces demandes ont été sérieusement considérées, tant pour l'état matériel de ses lignes, de la part des directeurs, que sur l'état du chemin de fer, dont les ressources financières, et la perspective d'importants revenus provenant du transport des cannes, ont encore plus [illegible] que celles de l'année dernière.


SHOWN'S NORTH AMERICAN BIG 6 OF THE WORLD


## LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 6 juin :

Les figues seront bientôt mûres.

—La laine nous est arrivée, assez vite et en assez grande abondance, cette semaine. Quant à l'eau, nous n'en manquerons pas tant que les puits ne seront pas à sec, et c'est un danger que nous n'avons pas à craindre à Covington.

—M. Ch David, de Mandeville, nous a fait présent, cette semaine, de splendides oignons orséoles ayant 18 pouces de circonférence. Ce sont les plus beaux que nous ayons encore vus; ils sont la preuve de la valeur de M. David comme jardinier. On trouverait, difficilement, ailleurs, de pareils oignons.

—L'élection du maire et des aldermen, a eu lieu, lundi dernier, dans le plus grand ordre. Voilà le résultat du scrutin :

Maire—M. F. A. Guyot, 65 voix ; pas d'opposition.

Aldermen—E. Frédérick, 65; H. J. Smith, 65; W. Kennedy, 64; F. B. Martindale, 64; E. R. Doyle, 64; H. R. Warren, 40; F. S. Hintz—opposition, 16.

Le maire Guyot et les cinq premiers aldermen ci-dessus ont été réélus, à l'unanimité, comme les années précédentes—ce qui est une preuve de l'estime, de la confiance, que la population a pour eux. On est satisfait de la façon dont ils ont géré les affaires de la localité.

L'alderman A. Frederick ne se présentant pas comme candidat pour la réélection, M. H. R. Warren et le Dr F. J. Heintz se présentaient à sa place. C'est le premier des deux qui l'a emporté.

—Décédée, vendredi, 29 mai 1891, Héloïse Ravier, femme de Lucien Sporn, à l'âge de 30 ans. Elle était native du Département de la Haute-Saône, France. Ses funérailles ont eu lieu à l'église catholique de Covington, samedi matin. Le Rév. Père Koegerl officiait.

Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 6 juin :

Tous les citoyens intéressés à la conservation de la digue Pattu, sont priés de se réunir à la digue, le second samedi de juin, pour aviser aux moyen de la protéger et de la mettre en sûreté. Il est à espérer que le meeting sera nombreux.

—Toujours, la même sécheresse. Chaque jour, on nous prédit la pluie; les nuages roulent, en effet, au-dessus de nos têtes, mais pas d'eau. Nos citernes sont vides, et la poussière est suffocante.

—La plus belle fleur de coton de la saison nous a été envoyée par MM. Noland et Noland, de Lutanache. C'est un échantillon de coton semé le 2 avril. Nos félicitations à MM. Noland.

—Si l'église St-Francis est sauvée du naufrage, nous le devrons à M. Ledoux et aux souscriptions de la Nouvelle-Orléans, qui se montent à $687, 90. M. Ledoux a obtenu le concours du corps de musiciens mexicains, pour un concert qui sera donné, au bénéfice de l'œuvre, soit au West End, soit au Jockey Club.

La difficulté est de trouver un terrain pour y relever l'édifice. Les habitants du voisinage ne veulent pas vendre un terrain de quelques acres, pour l'y placer.

—On nous écrit, de Merrick, que les entrepreneurs de constructions et de réparations des levées, à partir de Legonier, en face de Simmsport, jusqu'à la Rivière Rouge, sont à l'œuvre. Le travail sera, dit on, aussi beau que solide. Toutes les brèches et les excavations seront comblées.

—Le maïs est pauvre. Cela vient de ce que la semence, achetée au Nord, était défectueuse. Nous n'avons pas de graine créole à semer.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 6 juin :

On fait de grandes améliorations sur Linden, propriété du major Wills, en face de Jeanerette. On y a acheté 100,000 briques pour la construction d'un énorme moulin à cinq cylindres dans la raffinerie, située sur le bayou.

On place, en ce moment, un chemin de fer à cheval, à travers l'habitation, pour le transport des cannes. La propriétaire s'est débarrassé de son ancien moulin. Tous les travaux se feront, désormais, dans la raffinerie.

—M. Lobdell vient de placer un moulin à six cylindres et un brûleur de bagasse, sur son habitation Olive Branch. Tout sera prêt avant la roulaison.

—Le jury de police a voté, hier, une ordonnance, interdisant aux riverains de jeter, dans le bayou, les détritus, soit des maisons, soit des sucreries. C'est là une mesure très importante. Les eaux du Tèche sont empoisonnées par ces détritus ; il se dégage du bayou, une odeur désagréable.

Le jury a également adopté le tracé d'un chemin qui ira de l'habitation Campersdown, directement à Franklin, raccourcissant le trajet de cinq milles.

L'*Advertiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 6 juin :

Les ingénieurs sont en train d'étudier le Mermentau et ses tributaires. Le major Thompson avait fait une étude préliminaire, l'automne dernier ; il en résulta, à ses yeux, la nécessité de pousser plus loin les études et de faire des sondages.

L'embouchure de la rivière sera examinée avec soin, et, chaque point, sondé. Le tout est d'obtenir une allocation pour assurer un port, aux eaux profondes au-dessous de la Grande Chenière, à l'embouchure de la rivière Mermentau. Si l'on parvient à assurer, à cet endroit, des eaux assez profondes, le trafic prendra, bientôt, un énorme essor, sur les lacs et les cours d'eau de cette région.

—M. Ch Judice a prouvé, par les résultats qu'il vient d'obtenir, tous les avantages que l'on tire d'un double labour—surtout dans les champs de riz. Il a fait retourner, profondément, son terrain, l'an dernier, et l'a labouré, de nouveau, au printemps. Après une troisième opération, semblable, il a semé son riz, et, malgré la sécheresse, le grain a fort bien levé ; la tige est très haute et d'un beau vert foncé. Il peut encore, sans en pâtir, supporter trois grandes semaines de sécheresse.

Le *Review*, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 6 juin :

Il paraît que le gouvernement, par mesure d'économie, a renvoyé du service les inspecteurs de douane du long de la côte du Golfe du Mexique. Depuis que cette maladroite mesure a été prise, la contrebande a doublé, triplé, dans ces parages. Les cigares importés du Mexique et de la Havane, n'arrivent plus à la douane de la Nouvelle-Orléans; ils pénètrent, en contrebande, le long de la côte. Ceux qui font ce commerce frauduleux, y gagnent d'autant plus, que les droits sur les cigares en question sont très élevés.

Dans le district du Tèche, il y a une étendue de côtes de 250 milles, sans protection, sans surveillance. Pas un seul navire qui fasse la garde de ces plages. Il y avait, autrefois, sept employés de la douane, dans ce district; ils sont, à l'heure qu'il est, réduits à deux—l'une à Brashear ; l'autre, à Cameron. Sur au moins vingt points de la côte, les navires peuvent aborder en toute sûreté, pénétrer assez avant dans les terres, et y décharger leur contrebande. Le gouvernement devrait établir, dans ces passages, au moins, deux inspecteurs de plus, et y envoyer un petit croiseur qui ferait constamment le service. On arrêterait ainsi un commerce frauduleux qui nuit à la production du pays.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 6 juin :

Si nos capitalistes prennent un peu d'intérêt à l'avenir de notre localité et de notre paroisse ; s'il comprennent leurs propres intérêts—Terrebonne aura, avant la fin de l'année, non seulement une fabrique de glace et une raffinerie, à 15 milles de notre localité mais, à Houma même, il sera établi une banque. Nous savons que la population se portera en masse, au meeting où l'on doit discuter la question de cette banque. Que chacun assiste à la réunion, qui aura lieu, dimanche prochain, et se conduise généreusement.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 6 juin :

Nous allons, enfin, avoir un moyen de communication très court entre Darrowville et New River. Les citoyens de couleur ont promis de construire un pont sur le bayou Conway, si les autorités de la paroisse fournissent le bois nécessaire. Les autorités ont, naturellement, accepté. La Compagnie de chemin de fer de la Vallée du Mississippi a promis son concours pour la construction du nouveau chemin. Les cinq milles de trajet nécessaires, jusqu'ici, seront réduits à moins de trois. Nous n'avons pas à nous étendre sur les avantages qu'en tirera la paroisse; il sont évidents.

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 6 juin :

Décidément, la sécheresse devient une calamité. Le coton, le riz d'un grand nombre de planteurs, n'ont pas encore germé; il est impossible de compter sur une pleine récolte. Il est tombé un peu d'eau dans certains endroits; mais, presque partout, on attend encore la pluie. La perspective est triste.

UN

## ACCUEIL INATTENDU.

I

J'étais installé depuis peu à Rouen, comme vérificateur des poids et mesures, quand je me décidai à commencer mes tournées aux environs.

Par une splendide matinée de fin de mai, je partis pour Clères, accompagné par mon adjoint.

Je ne connaissais pas beaucoup le département où je venais d'être nommé, mais j'avais été bien inspiré ce jour-là en choisissant, pour le début de mes inspections, la localité vers laquelle je me dirigeais.

Certaines parties de la France sont vraiment privilégiées; la campagne que je traversais était de celles là: de ravissantes villas, d'a châlets blottis dans des flots de verdure, de loin en loin quelques châteaux avec leurs parcs séculaires, enfin un panorama superbe attiraient et charmaient les yeux ; je me rendais à une partie de plaisir, au lieu d'aller remplir une corvée administrative.

Huit heures et demie sonnaient à l'horloge de l'église quand j'arrivai à Clères : il était trop tôt pour aller faire ma visite au maire, et je résolus, après avoir confié mon cheval et ma voiture à l'aubergiste de l'endroit, d'aller surprendre quelques commerçants.

Une heure après, je revins à l'hôtel donner un coup d'œil et un coup de brosse à ma toilette, et je m'informai de la demeure du premier magistrat de la commune.

Il habitait une maison de campagne à un demi kilomètre environ. Je me décidai à faire la course à pied. Pendant le trajet, j'eus soin de mettre de côté l'air sévère, conforme à ma profession, et je repris mes allures parisiennes, que mon court séjour en province ne m'avait pas encore fait perdre.

A droite de la route, je vis une coquette villa élevée sur un perron et tapissée de roses. Devant la maison s'étendait une superbe pelouse plantée de massifs et de corbeilles de fleurs variées, et encadrée dans une de ces épaisses charmilles comme on n'en voit qu'en Normandie ou qu'en Suisse. Un mur surmonté d'une grille séparait la propriété de la route.

Un jardinier râtelait les allées. Je m'informai auprès de lui si M. B.... était visible. Il me répondit que son maître était sorti, mais qu'il ne croyait pas qu'il restât longtemps absent. Il m'engagea à me promener un moment, parce qu'il ne savait pas si "Madame était déjà descendue."

Je profitai de la permission et je m'avançai dans la direction du jardin fruitier que, j'apercevais derrière la maison. Il y régnait le même goût et le même ordre que dans l'autre partie de la propriété. Il était protégé contre les vents du nord par un rideau d'arbres formant la première ligne d'un petit bois, dans lequel je me hâtai de pénétrer. On l'avait fait aussi pittoresque que possible: il y avait là des grottes tapissées de mousse, des rochers couverts de plantes grimpantes, des ruisseaux tombant en cascatelles; des perveuches vous y regardaient de leurs yeux bleus; la violette l'embaumait de ses senteurs. Je n'avais jamais vu une demeure tout à la fois si modeste et si riche en fraîcheurs, en mystères, en point de vue. Un millionnaire pourrait en faire sa maison de plaisance ; pour une famille, c'était un séjour délicieux. Elle avait des poésies pour toutes les imaginations, pour les plus froides et les plus passionnées. Je ne sais à quoi cela tenait, mais il me semblait que le bonheur était dans l'air, et qu'il était impossible d'habiter cette villa sans y prendre sa part de joie et de paix.

Je revenais sur mes pas en m'abandonnant à ces pensées et avec l'intention de m'informer si M. B.... était de retour, quand, levant les yeux vers le premier étage, la plus ravissante figure de jeune fille m'apparut dans l'encadrement d'une fenêtre.

Elle me sourit et me fit un signe comme pour m'inviter à entrer dans la maison : je m'empressai d'obéir.

Dans le vestibule je fus reçu par une jeune femme que je pris pour la sœur aînée de ma gracieuse apparition.

—Arrivez donc, monsieur, me dit-elle, nous vous attendions avec impatience!

Et elle me fit entrer dans un salon richement meublé.

—Vraiment, madame, je vous remercie de votre sympathique accueil; j'ai eu tout confus, et surtout de vous avoir fait attendre.

Je me disais en moi même : "Décidément, mon garçon, tu t'es levé du bon pied, ce matin!"

Et, sur l'invitation de ma charmante hôtesse, j'allais m'asseoir, quand la porte s'ouvrit de nouveau et la jeune fille blonde entra : je la saluai très cérémonieusement, mais avec un regard qui dut lui faire comprendre mon admiration.

—Enfin, monsieur, vous voilà! dit elle. Je croyais que vous n'alliez pas venir! Mon père nous avait pourtant dit qu'il était bien entendu que vous arriveriez ce matin.

—Et ma fille était déjà inquiète, car nous vous attendions par le train de neuf heures.

II

Je marchais de surprise en surprise, mais je pensais que mon commis connaissait sans doute M. B.... et qu'il avait dû lui annoncer ma visite: je réitérai mes excuses et je m'informai de M. B....

—Il ne va pas tarder à rentrer. Vous nous ferez le plaisir de déjeuner avec nous : le travail se fera après déjeuner. Donnez-moi votre chapeau et débarrassez-vous de vos instruments ; on doit peser dans votre poche, et maintenant que vous êtes ici, rien ne presse.

—Je les ai laissés à l'hôtel, n'en ayant pas besoin pour le moment.

La mère et la fille se regardèrent : je ne compris rien à leur expression de surprise.

—Nous les enverrons chercher, dit Mme B.... Mais par quelle voie êtes-vous venu, si vous n'avez pas pris le chemin de fer?

—Je suis venu dans mon tilbury, et j'étais dans le village à huit heures et demie ; mais trouvant l'heure trop matinale pour me présenter ici, j'ai vu, en attendant, un boucher, un charcutier, un boulanger et un épicier.

Mme et Mlle B.... échangèrent de nouveau un regard étonné.

—C'est très agréable pour vous d'avoir une voiture à votre disposition, et surtout très utile quand vous avez une longue course à faire.

—Oui, elle me sert beaucoup pour mes tournées aux environs : j'arrive et je pars quand je veux ; mais en ville, je n'en ai pas besoin, allant presque toujours de porte en porte.

—Vraiment! vos clients sont si nombreux?

—Mes clients, ainsi que vous voulez bien les appeler, sont comme ceux que j'ai visités ce matin, l'épicier, le charcutier, le boucher, le boulanger.... ainsi de suite.

—C'est vrai, reprit Mme B...., tout le monde s'emmaine; il n'y a plus ni poids ni mesures!

—Je vous avoue, madame, que parfois je ne suis pas de votre avis; il y a des jours où je trouve qu'il y en a de trop!

—Monsieur, dit Mlle B...., vous direz-vous examiner mon piano, et me dire ce que vous en pensez?

—Mademoiselle, je vous déclare que je suis fort peu connaisseur, n'étant pas musicien.

—Comment! vous n'êtes pas musicien!

—Hélas! non, mademoiselle. Cependant, j'aime beaucoup la musique, j'ai l'oreille juste, je discerne très bien une fausse note, et comme on n'est pas absolument nécessaire pour ma profession, je me console en écoutant jouer ou chanter les autres. Même si ma demande n'était pas indiscrète, je vous prierais d'exécuter un morceau.

—Je vais en jouer un que j'ai déchiffré hier matin; mais je l'ai laissé de côté, tant mon piano me semble faux. Vous aller en juger. Je voudrais que mon père me fît la surprise de m'en donner un autre, car je crois celui-ci usé.

—Mademoiselle, dis-je, quand elle eut achevé l'exécution brillante d'un morceau en vogue, votre piano a deux fausses notes; mais une fois accordé, je crois que vous pourrez vous en contenter encore assez longtemps à la campagne.

—C'est ce que je lui disais, répliqua Mme B....., mais il fallait que Renée l'entendît de votre bouche pour en être convaincue.

Je me demandais par quel mérite je pouvais avoir la moindre influence sur les convictions de Mlle B....., et je la regardai pour m'assurer que le privilège que sa mère m'attribuait n'était pas illusoire : elle avait pris un petit air bon deur qui la rendait encore plus séduisante.

—Mademoiselle si vous croyez que le conseil d'un étranger puisse avoir de l'influence sur les décisions de Monsieur votre père, soyez assurée que, pour vous prouver mon désir de vous être agréable, je l'engagerai fortement à changer votre piano.

—J'en serai très heureuse, et je crois que si vous procurez cette affaire à M. Fradin, vous y trouverez aussi un avantage : il ne pourra pas faire autrement que de reconnaître que c'est votre éloquence qui aura triomphé des hésitations de mon père, et il devra vous en être reconnaissant.

—Je me sonnie fort peu des intérêts et de la reconnaissance de M. Fradin; je n'ai d'autre but que de vous faire plaisir.

—Vous êtes galant et désintéressé, monsieur, reprit la jeune fille.

Mme B.... allait prendre la parole, quand un domestique annonça que l'accordeur envoyé par M. Fradin était arrivé.

Mme et Mlle B.... me regardèrent avec un air interrogateur.

—Mais, monsieur, dit Mme B.... vous n'êtes donc pas....?

—L'accordeur?.... non, madame!.... et j'avoue que M. Fradin m'est absolument inconnu.

Alors, je compris tout : pourquoi j'étais attendu avec impatience; pourquoi on m'avait offert de me débarrasser de mes instruments, c'est-à-dire non de ceux dont je faisais usage dans mes vérifications, mais des clefs pour accorder le piano ; pourquoi, lorsque je parlais du charcutier, du boucher, du boulanger, la mère et la fille avaient paru si vivement étonnées ; pourquoi Mme B.... se plaignait qu'il n'y eût plus ni poids ni mesure, quand moi j'en trouvais souvent trop; je m'expliquai enfin la surprise de ces dames en apprenant que je n'étais pas musicien, et l'importance qu'elles attachaient à mon opinion sur la valeur du piano, et encore le désintéressement dont je leur donnais la preuve en ne faisant aucun cas du bénéfice que je pouvais trouver à procurer une affaire à "mon patron," qui était M. Fradin.

III

Je me levai, et m'adressant à la maîtresse de la maison :

—Madame, dis-je, je suis désolé d'avoir profité si longtemps du gracieux accueil réservé à un autre. Veuillez excuser les quiproquos dont je suis la cause involontaire. Je me serais fait annoncer, si votre aimable réception ne m'avait laissé supposer que mon commis vous avait prévenus de ma visite. Je suis, madame, Fernand Ménestrez, vérificateur des poids et mesures à Rouen, en tournée d'inspection à Clères, et ici pour vous présenter mes hommages respectueux.

—Monsieur, dit Mme B...., si nous vous avions laissé le temps de vous annoncer, tout cela ne serait pas arrivé; c'est à nous de nous excuser.

—Mademoiselle votre fille a bien envie de rire, répliquai-je, et je vous avoue, madame, qu'avec votre permission, j'en ferais bien autant.

Un instant après, comme M. B n'était pas encore rentré, je voulus prendre congé, mais Mme B.... me retint en disant qu'elle maintenant son invitation à déjeuner et qu'elle voulait raconter l'aventure à son mari, en ma présence, afin de pouvoir en rire tous ensemble.

Je passai une journée très agréable.

Et—puisqu'il faut tout vous dire,—je revins souvent à Clères, et je dois à cette méprise d'être l'heureux époux de Renée.

F. DE NOGE.


If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS


MANAUD.—Décédé mercredi, à 2 heures A M. JOHN MANAUD à l'âge de 18 ans 11 mois et 9 jours, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Française, de la Société des Bouchers l'Union Française et Club de la Démocratie Française sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 11 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence, 290 rue Poydras, entre Liberté et Frank ln.


TO-KALONI TO-KALONI

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

6 jun—6 m

VER SOLITAIRE

Cure absolument garantie.
Traitement : environ 2 heures, sans jeûne ni trouble.
Dr DAVID,
57 Esplanade St., entre Royale et Chartres. Consultation gratuite.

Cures sans médecines.
Anémie, Rachitisme, Constipation, Hémorrhoïdes, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladies nerveuses, Hernies, Paralysie, Rhumatisme, Difformités, guéris par un nouveau système de Gymnastique médicale et de massage, applicable à tous les âges et dont le Dr David est l'auteur. Venez prendre connaissance des certificats des cures efficaces. Consultation gratuite.
7 mars—1 an


Nouvelle-Orléans, 8 juin 1891.

Les créanciers de J. B. SOLARI sont par le présent avis requis de présenter leurs réclamations aux soussignés 27 et 29 rue Royale, entre 2 heures P. M. & 4 P. M.

A. SOCOLA,
JOS. SOLARI,
Exécuteurs testamentaires.
9 juin—10f

Société Française du 14 Juillet,

AVIS AU PUBLIC.

La vente des privilèges, Bars, Restaurants, Jeux, etc., pour la Fête Nation le Française du 14 Juillet 1891, aura lieu par le ministère de M. S. Dorbès, le 21 juin courant, à 2 heures précises de l'après-midi, aux Fair Grounds.

Le Secrétaire Comptable,
S. LEONARD.

Pour les conditions de la vente, s'adresser au quartier général de la société, 95 rue Royale.
7 jun—7 14 21


NEW ORLEANS Co-operative Banking Association,
42 & 44 RUE CHARTRES,
Ont commencé les affaires à partir d'aujourd'hui, 1er juin 1891.
P. M. SONNERDAU, Président.
F. MULLER, Caissier. 4 juin



## Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

### Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bodloe, de Berlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salsepareille d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

## Ayer's Hair Vigor,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

## Mme Vve U. Rambaud

Ayant loué l'Arcade House à Biloxi, Mississippi, pour tenir une pension privée, prévient ses amis et le public en général, qu'elle a fait l'ouverture le 17 mai 1891. On y trouvera en tout temps une bonne table et tout le confort désirable. 12 mai—2m

Pilules contre-stimulantes de
RASORI.
Le célèbre remède italien.

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis.
14 janv—

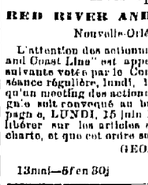


After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

LEÇONS DE FRANÇAIS.
PAR EMILE SERRES.

Bachelier ès lettres de l'Université de France ex-rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans, de l'ENTREPRENANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, ancien comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mangé, sollicite des leçons de diction ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street.
30 oct—

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un volume et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 ——

Avis spécial.

RED RIVER AND COAST LINE.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1891.

L'attention des actionnaires de la "Red River and Coast Line" est appelée sur la résolution suivante votée par le Conseil de Direction, à sa séance régulière, lundi, 11 mai 1891—"Il sera qu'un meeting des actionnaires de cette Compagnie soit convoqué au bureau de la dite Compagnie, LUNDI, 15 juin 1891, à midi, pour délibérer sur les articles sept et huit de notre charte, et que cet ordre soit dûment publié".

GEO. C. HAMILTON,
Secrétaire.
13mai—6fen 30j

Avis de recevoir.—F. G. Gasquet vs. Crescent City Brewing Company, No 11,797. Cour de Circuit des Etats Unis. District Est de la Louisiane.—Les actionnaires de la Crescent City Brewing Company seront payés 30 pour cent sur demande, avec certificats d'action à E. R. Hunt, Esq., greffier de la Cour de Circuit des Etats-Unis. 17 mai—1 mois

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civil du District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 25me jour d'avril 1891, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

B. Leopold vs E. Frank.—No 82,395.—Division C.

Cette affaire a été appelée pour être jugée aujourd'hui. Présent: E. E. Moise Esq. pour la plaignante. Défendeur absent et non représenté. Et après avoir entendu les plaidoiries, les preuves et l'aveu, la Cour considérant la loi et les preuves comme étant en faveur de la plaignante et contre le défendeur, de la façon donnée ci-après et pour les raisons assignées de vive voix:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré ici contre le défendeur Elias Frank soit maintenant confirmé, et que le plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Bertha Leopold et contre le dit défendeur Elias Frank, son mari, décrétant une séparation de propriété entre eux et dissolvant pour toujours la communauté d'acquêts et gains existant entre eux.

Il est de plus ordonné adjugé et décrété que la demande de la plaignante sous tous autres rapports soit mise hors de cour et que